

LE JOURNAL

TARIF D'ABONNEMENT :

ROUBAIX-TOURCOING. Trois mois. 12 fr. 50. Six mois. 26 fr. Un an. 50 fr.
NORD - PAS-DE-CALAIS - SOMME - AISNE. Les autres départements et l'étranger, les frais de poste en sus.
Le prix des Abonnements est payable d'avance. Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

BUREAUX & RÉDACTION :

Roubaix, rue Neuve, 17. - Tourcoing, rue des Poitraus, 42
Directeur : ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS & ANNONCES :

Les Abonnements et Annonces sont reçus à ROUBAIX, rue Neuve, 17. - A LILLE, rue du Curé-Saint-Étienne, 99. - A BRUXELLES, chez M. HAVAS, LAFFITE & Co, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 28. - A L'OFFICE DE PUBLICITÉ.

ROUBAIX, LE 4 MAI 1892

LE REFERENDUM

On parle beaucoup de referendum depuis quelque temps, à propos de la révision de la Constitution belge. Peut-être ne sera-t-il pas inutile de bien préciser comment l'entend la seule nation qui la pratique officiellement : la Suisse, et comment paraît vouloir l'entendre la Belgique. Nous empruntons nos renseignements à un très bon article de M. Béchaux, paru dans le dernier numéro du Correspondant.

Le referendum fédéral est obligatoire ou facultatif.

En Suisse, il y a deux sortes de referendum. Le referendum fédéral et le referendum cantonal. Le referendum fédéral est obligatoire ou facultatif. Obligatoire, chaque fois qu'il s'agit de toucher à la Constitution ; facultatif, quand il s'agit d'une loi ordinaire.

Le referendum fédéral obligatoire est mis en vigueur de deux façons : ou bien les Chambres elles-mêmes ont élaboré un projet de révision constitutionnelle et leur projet, pour être adopté, doit être approuvé par la majorité des votants et la majorité des cantons ; ou bien la Chambre ne prend pas l'initiative de la révision, et, en ce cas, il suffit que 50,000 électeurs la demandent pour qu'elle soit de droit.

Quant au referendum fédéral facultatif, qui ne vise que les lois, il est ainsi entendu : 50,000 signatures ou huit cantons suffisent à soumettre une loi fédérale à la ratification populaire. — La loi est acceptée ou repoussée à bloc.

Pour organiser définitivement le mouvement référendaire, un député protestant, M. Durrenmatt, a proposé de fonder une société référendaire : « Nous serions trois mille, dit-il, chacun de nous s'engagerait à recueillir dix signatures ; les trente mille noms requis ne nous manqueraient jamais. » Voilà le mécanisme du referendum fédéral. Pour le referendum cantonal, chaque canton fixe le nombre de signatures que doivent réunir les promoteurs d'une réforme constitutionnelle. — Berne : 8,000 ; Tessin : 7,000 ; Lucerne, Zurich, Argovie, Grisons : 5,000 ; Neuchâtel et Soleure : 3,000 ; Schwitz : 2,000 ; Zug et Schaffhouse : 1,000.

Pour les lois, le referendum cantonal est facultatif dans les cantons de Lucerne, Neuchâtel, Genève, Zug, Schaffhouse, Saint-Gall et Val ; il est obligatoire dans les cantons de Zurich, Berne, Schwitz, Soleure, Grisons, Argovie, Thurgovie et Valais.

Cette diversité s'explique par l'autonomie dont les cantons sont si jaloux. Mais au fond toute cette organisation référendaire découle des traditions de la Landsgemeinde ou assemblée du peuple qui est, encore, dans les petits cantons, la grande maîtresse des lois et de la Constitution. La Landsgemeinde est la fête nationale. Ainsi, à Unterwald Obwald, raconte M. Béchaux, dès le matin, les citoyens âgés de vingt ans, ayant droit de prendre part aux votes, accourent des vallées. De l'église, où a lieu la première réunion, un cortège est formé et le gouvernement, précédé d'un huissier en costume aux couleurs nationales, ouvre la marche. Arrivé sur la place publique, le peuple se range autour de la tribune ; à Sarnen, il se tient sur des gradins de pierre, aujourd'hui couverts de gazon. Le landamann gravit l'éstrade et domine l'assemblée ; à ce moment, le silence s'établit, la foule recueille se découvre, on le voit prêter quelque temps, et la voix de ses prêtres implore pour elle les bénédictions du Tout-Puissant. Le landamann prend ensuite la parole : il remercie le peuple de la confiance qu'il lui a témoignée, et lui rend compte de son administration, ainsi que des relations extérieures du canton. Le vice-président le remplace, et on procède par mains levées à l'élection des nouveaux gouvernants, du landamann qui les présidera, et des députés aux Chambres fédérales. Puis, lorsqu'on a voté les divers projets, le cortège se remet en marche et se rend à l'église. Là, un prêtre félicite le nouveau landamann, celui-ci répond, et un Te Deum solennel est chanté. La journée se termine par un banquet offert aux autorités et au clergé du pays. Tandis que, de toute part, les divertissements se prolongent très tard dans la nuit, des courriers se rendent en hâte à la frontière du Kernaald, annoncer à l'autre partie du canton les décisions de la Landsgemeinde.

Telle est l'organisation de la démocratie directe dans les petits cantons suisses. C'est elle qui, plus étendue, a amené l'institution du referendum.

En Belgique, c'est une autre voie que l'on suit. Le régime censitaire existe dans ce pays. Les radicaux en ont demandé l'abrogation, afin d'arriver au suffrage universel. En 1890, leur leader, M. Janson, la proposa formellement, en demandant le referendum royal.

Après une période de stupéfaction, le chef du ministère, M. Beernaert, se prononça, le 20 mai 1891, en faveur de cette institution. M. de Laveleye défendit le referendum royal. M. Frère Orban n'y vit que la suppression des libertés publiques.

Enfin, le 2 février 1892, le ministère déposa un projet de révision constitutionnelle dont l'exposé des motifs disait :

« Une nation de quelque étendue ne peut ni légiférer ni s'administrer directement, et dès lors la délégation des pouvoirs s'impose, mais c'est toujours de la nation qu'ils émanent et c'est consacrer ce principe fondamental que de permettre qu'elle puisse être consultée. Pourquoi le roi, qui peut prendre l'avis du corps électoral quand il lui plaît, en disconsultant les Chambres, ne pourrait-il aussi le consulter d'une manière plus spéciale et dans des conditions moins faites pour troubler le pays ? »

M. Weeste, le chef du parti catholique, d'abord favorable au projet, a, depuis, juré que le referendum royal était une arme terrible aux mains de Léopold II, dont le parti catholique a eu à souffrir à bien des reprises. Aujourd'hui, il le combat avec vigueur.

Reste à dire que le referendum s'est présenté en Belgique sous une triple forme ainsi caractérisée par M. Van den Heuvel, un éminent juriste belge :

Referendum d'initiative, referendum de partage, referendum de correction. Dans le premier cas, le peuple serait consulté, avant toute délibération des Chambres, sur telle réforme constitutionnelle ou législative. Le Parlement deviendrait ainsi l'exécutif d'un mandat collectif, catégorique, impératif. Le gouvernement abandonnerait cette première forme de consultation populaire. Le referendum de partage aurait pour résultat, en cas de désaccord entre la Chambre des représentants et le Sénat, de faire appel à l'arbitrage des électeurs. Mais à quel moment y aura-t-il conflit ? Ce deuxième mode de consultation directe a paru peu pratique ; aussi a-t-on dû en chercher un troisième. Le referendum correctif permettrait au roi de faire appel au corps électoral, mais après le vote des deux Chambres. Voilà, paraît-il, le referendum de l'avenir, celui qui est calqué sur le referendum suisse. C'est sur ces questions si graves que la discussion est actuellement engagée en Belgique, et il nous a semblé opportun de préciser brièvement les termes employés et les objets dont s'occupe. Nous aurons, sans tarder, à revenir sur la mise en œuvre de ces données ; car nos voisins tentent un effort qui les mènera peut-être plus près de la Suisse qu'ils ne voudraient.

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

Paris, 3 mai. — Une communication officielle indique de la manière suivante les résultats d'ensemble : Sur 359 chefs-lieux de département ou d'arrondissement, on comptait 357 résultats. Les deux chefs-lieux qui n'ont pas eu encore de résultats sont ceux de Sartène et de Fougères.

Dans 257 chefs-lieux la majorité est acquise à la droite, dans 98 les résultats sont complétés et la totalité des sièges est occupée par des candidats de gauche. Dans les autres 159 il y a lieu à un second tour de scrutin, sans que la majorité puisse être modifiée.

Dans 14 chefs-lieux, la droite a la majorité ; ce sont : Dunkerque, Hazebrouck, Arras, Saint-Omer, Ploermel, Lorient, Lannion, Lorient, Vitry, Bellac, Riom, Ajaccio et Corte. Dans 14 chefs-lieux, il y a ballottage pour la totalité des sièges ; ce sont : Marseille, Bordeaux, Montpellier, Toulouse, Périgueux, Soissons, Nevers, Brest, Albi, Dijon, Rennes, Saint-Étienne, Rouanne, Saint-Yrieix et Limoges.

Dans 49, il y a des halottages partiels. A Montélimar, M. Loubet, président du conseil, maire de Montélimar, arrive second sur la liste municipale.

A Alger, 3 mai. — Deux républicains dissidents élus ; 34 halottages.

L'EXPÉDITION DU DAHOMEY

Paris, 3 mai. — On compte que les troupes européennes de l'expédition du Dahomey seront prêtes à l'embarkation vers le 16 juin. Les troupes européennes de renfort pourraient partir, dans le mois suivant et seraient ainsi en mesure de commencer le 15 août.

Le Toulon ne rejoindra le Sénégal qu'au moment où les navires de guerre s'en vont, avec l'appui des compagnies de travailleurs sénégalais, armés de fusils et de carabines, pour aller à la recherche de l'ennemi.

Si l'on ajoute le temps, qui d'un programme essentiellement défensif, mais fortement défensif avec les effectifs dont disposent ainsi le colonel Dodo.

En admettant que le matériel de l'expédition ne soit pas renforcé, on ne peut pas dire que l'expédition soit une opération militaire couronnée de succès.

LE MOUVEMENT ANARCHISTE

EN FRANCE

Paris, 3 mai. — D'après le Jour, le fameux anarchiste Pin, qui a été arrêté à Nice, est en route pour aller à Londres, et se rendra à Paris, où il sera arrêté.

Le mouvement anarchiste continue à être exécuté sans interruption, de nombreux attentats ont été commis aujourd'hui. Nous pouvons ajouter que le nombre des agents de la police secrète a été sensiblement augmenté.

Alger, 3 mai. — Avant-hier, on a trouvé devant la porte d'un magasin tenu par un juif une boîte en fer blanc renfermant une certaine quantité de nitro-glycérine contenue dans un petit écu.

LE MOUVEMENT ANARCHISTE

A LIÈGE

Liège, 4 mai. — L'anarchiste Alphonse Lacroix, au service de Beaudouin, a avoué être l'auteur des explosions qui ont eu lieu chez M. V. Vast, chez les deux bureaux de S. L. Longchamps, à l'église Saint-Martin et chez la comtesse Minette d'Onghay.

Il s'est servi de cartouches de dynamite mélangées de poudre, volées à un an à Ébéle par les anarchistes Moncau et Beaudouin.

A STATIN, PRÈS WAREMME

Wareme, 4 mai. — Sur la fenêtre d'un habitant de Statin on a trouvé une cartouche de dynamite amorcée et la mèche allumée, mais elle a pu être éteinte avant l'explosion.

À MONS

Mons, 4 mai. — La gendarmerie a arrêté hier soir un individu de Wasmes, qui rôdait autour du parc et cinq cantonnières de dynamite et il a avoué que quatre autres cantonnières devaient lui venir en aide pour dynamiter les maisons des principaux habitants du quartier du Parc.

EN ITALIE

Lettres de menaces au roi Humbert

Rome, 4 mai. — Le Moniteur de Rome assure que, pour la journée de dimanche, le roi Humbert a reçu deux cents lettres de menaces.

RAVACHOL

Paris, 3 mai. — Au parquet, on assure que le transfert de Ravachol à Montbrison n'aura lieu que dans plusieurs jours. Le parquet a reçu une commission royale de Montbrison à l'effet d'inspecter divers locaux existant à Paris et pouvant donner des renseignements sur le crime de Chambéry. Les assises de Montbrison ne s'ouvriront qu'en juin et si le parquet de Lyon retient les crimes autres que celui des chambres dont Ravachol est inculpé, les assises de Montbrison ne s'ouvriront qu'en juillet.

La fabrication et la vente de matières explosives

Paris, 3 mai. — Le ministre de la justice vient d'adresser aux procureurs généraux une circulaire les invitant à veiller à la stricte application des dispositions relatives à la fabrication, à la vente et à la détention des matières explosives. Le ministre recommande notamment de surveiller la détention de la dynamite.

Les anarchistes arrêtés en France

Paris, 3 mai. — A la suite d'une conférence entre le ministre de la justice et le ministre de l'intérieur, M. Quesnay de Beaurepaire, l'avocat-général Sarraol, le préfet de police et le directeur de la sûreté générale, il a été officiellement décidé que tous les anarchistes arrêtés, notamment le 22 avril, seraient l'objet de poursuites. Le procureur général ferait requérir des peines sévères contre 6 ou 7 d'entre eux.

Un ancien capitaine anarchiste

Poit, 3 mai. — Une perpétration a été faite ce matin chez M. D., capitaine en retraite des zouaves de la garde impériale, bien connu pour ses idées socialistes et anarchistes.

M. D., pendant que le journal de sa vie, rédigé par ses enfants, les dernières lettres qu'il a reçues de Kropotkin et de M. Elisée Reclus, ainsi que le numéro de la Revue du 1er mai.

Un pétard dans une église

Châtelleraul, 3 mai. — A Lenclouie, pendant la confirmation, un pétard lancé dans la foule, cause une effroyable panique.

Bruxelles, 3 mai. — Des ouvriers ont menacé de faire sauter à la dynamite la maison de M. Lévy Jacob, à Molenbeek-Saint-Jean, faubourg de Bruxelles. La fabrique devait sauter jeudi, entre neuf heures et dix heures.

Paris, 3 mai. — Des permis domiciliaires ont été obtenus chez les membres du cercle anarchiste, mais on n'a pu entrer dans la maison de M. Lévy Jacob, car les portes ont été fermées à double tour.

Liège, 3 mai. — La gendarmerie de Sprement a arrêté le nommé Malfait, anarchiste, sujet français, dont le gouvernement français a demandé l'extradition.

Liège, 3 mai. — Deux autres anarchistes, les noms Beaudouin et Lefèvre, ont été arrêtés ce soir.

Bruxelles, 3 mai. — Une lettre adressée au commissaire central de police lui annonce que, par une explosion à Couron, le nommé M. Lévy Jacob sera dynamité. Cette lettre est signée : « Les jeunes justiciers de Bruxelles. »

EN ITALIE

Ravenna, 3 mai. — De nouvelles explosions se sont produites hier dans la Romagna. A Ascoti, une bombe a éclaté dans un café. A Ferris, on a découvert, à la porte d'un club, deux bombes dont les mèches brûlaient encore.

VOL DE POUDRE ET DE DYNAMITE

London, 3 mai. — Des informations transmises de Berlin au sujet de la magasinerie de M. Lévy Jacob, ont été confirmées par le rapport de la police.

UNE NOUVELLE AFFAIRE DALLARD A PARIS

Mme Marie Lacassus est une vieille dame âgée de soixante-cinq ans, qui habite à Paris, rue de Valenciennes, au cinquième étage, me Caumartin, 26 bis. A Paris, une femme de ménage vient de temps à autre chez elle, le matin, pour nettoyer, et elle quitte l'appartement vers dix heures.

Samedi matin, la femme de ménage de Mme Lacassus venait de partir quand on frappa au comp d'entrée à la porte. La vieille dame, croyant que sa domestique avait oublié quelque objet, vint pour lui ouvrir. Elle se trouva en présence d'un individu, âgé de quarante ans, qui lui demanda un morceau de pain. Mme Lacassus se dirigea vers la cuisine, pour couper du pain et elle tendit le morceau à l'individu.

Celui-ci lui réclama alors très insolentement de l'argent. Mme Lacassus refusa. L'homme se plaça sur elle, la terrassa, puis il essaya de l'étrangler. La victime râla. L'individu la prit morte, et s'éleva rapidement après avoir enroulé autour de sa chaîne enroulé deux sacs d'argent.

Ce n'est que lundi soir que le concierge, 34, Laffont, étonné de ne pas avoir vu sa locataire depuis trois jours, alla requérir des agents de service au coin du boulevard. On força la porte et on trouva Mme Lacassus étendue dans son alcôve. L'individu qui avait enroulé autour de son assailli, fut frappé d'un syncope qui a duré plus de quarante-huit heures.

M. Gouze, appelé immédiatement rue Caumartin, a interrogé Mme Lacassus, qui a pu donner les détails que nous avons relatés. Elle a déclaré qu'elle n'avait rien de son assailli. La police de sûreté recherche activement l'auteur de cette tentative d'assassinat.

LA TEINTURE & LES APPRETS

dans la fabrication des tissus de Roubaix

Cette industrie, écrit le correspondant de l'Industrie textile à qui nous avons emprunté déjà une étude sur les tissus de Roubaix, s'exerce à Roubaix, au commencement de l'année 1880, dans quarante-huit établissements se décomposant comme suit :

Teinturiers, écheviers, imprimeurs sur fil et tissus, 35 ; apprêteurs, 13 ; total 48.

Les matières reçoivent chez nous la teinture aux différents degrés de leur fabrication ; c'est ainsi qu'on teint les peignés avant filature, les filés avant tissage et les tissus avant apprêt.

RAVACHOL

Paris, 3 mai. — Au parquet, on assure que le transfert de Ravachol à Montbrison n'aura lieu que dans plusieurs jours. Le parquet a reçu une commission royale de Montbrison à l'effet d'inspecter divers locaux existant à Paris et pouvant donner des renseignements sur le crime de Chambéry.

La fabrication et la vente de matières explosives

Paris, 3 mai. — Le ministre de la justice vient d'adresser aux procureurs généraux une circulaire les invitant à veiller à la stricte application des dispositions relatives à la fabrication, à la vente et à la détention des matières explosives.

Les anarchistes arrêtés en France

Paris, 3 mai. — A la suite d'une conférence entre le ministre de la justice et le ministre de l'intérieur, M. Quesnay de Beaurepaire, l'avocat-général Sarraol, le préfet de police et le directeur de la sûreté générale, il a été officiellement décidé que tous les anarchistes arrêtés, notamment le 22 avril, seraient l'objet de poursuites.

Un ancien capitaine anarchiste

Poit, 3 mai. — Une perpétration a été faite ce matin chez M. D., capitaine en retraite des zouaves de la garde impériale, bien connu pour ses idées socialistes et anarchistes.

M. D., pendant que le journal de sa vie, rédigé par ses enfants, les dernières lettres qu'il a reçues de Kropotkin et de M. Elisée Reclus, ainsi que le numéro de la Revue du 1er mai.

Un pétard dans une église

Châtelleraul, 3 mai. — A Lenclouie, pendant la confirmation, un pétard lancé dans la foule, cause une effroyable panique.

Bruxelles, 3 mai. — Des ouvriers ont menacé de faire sauter à la dynamite la maison de M. Lévy Jacob, à Molenbeek-Saint-Jean, faubourg de Bruxelles. La fabrique devait sauter jeudi, entre neuf heures et dix heures.

Paris, 3 mai. — Des permis domiciliaires ont été obtenus chez les membres du cercle anarchiste, mais on n'a pu entrer dans la maison de M. Lévy Jacob, car les portes ont été fermées à double tour.

Liège, 3 mai. — La gendarmerie de Sprement a arrêté le nommé Malfait, anarchiste, sujet français, dont le gouvernement français a demandé l'extradition.

Liège, 3 mai. — Deux autres anarchistes, les noms Beaudouin et Lefèvre, ont été arrêtés ce soir.

Bruxelles, 3 mai. — Une lettre adressée au commissaire central de police lui annonce que, par une explosion à Couron, le nommé M. Lévy Jacob sera dynamité.

EN ITALIE

Ravenna, 3 mai. — De nouvelles explosions se sont produites hier dans la Romagna. A Ascoti, une bombe a éclaté dans un café. A Ferris, on a découvert, à la porte d'un club, deux bombes dont les mèches brûlaient encore.

VOL DE POUDRE ET DE DYNAMITE

London, 3 mai. — Des informations transmises de Berlin au sujet de la magasinerie de M. Lévy Jacob, ont été confirmées par le rapport de la police.

UNE NOUVELLE AFFAIRE DALLARD A PARIS

Mme Marie Lacassus est une vieille dame âgée de soixante-cinq ans, qui habite à Paris, rue de Valenciennes, au cinquième étage, me Caumartin, 26 bis. A Paris, une femme de ménage vient de temps à autre chez elle, le matin, pour nettoyer, et elle quitte l'appartement vers dix heures.

Samedi matin, la femme de ménage de Mme Lacassus venait de partir quand on frappa au comp d'entrée à la porte. La vieille dame, croyant que sa domestique avait oublié quelque objet, vint pour lui ouvrir. Elle se trouva en présence d'un individu, âgé de quarante ans, qui lui demanda un morceau de pain.

Celui-ci lui réclama alors très insolentement de l'argent. Mme Lacassus refusa. L'homme se plaça sur elle, la terrassa, puis il essaya de l'étrangler. La victime râla. L'individu la prit morte, et s'éleva rapidement après avoir enroulé autour de sa chaîne enroulé deux sacs d'argent.

Ce n'est que lundi soir que le concierge, 34, Laffont, étonné de ne pas avoir vu sa locataire depuis trois jours, alla requérir des agents de service au coin du boulevard.

On força la porte et on trouva Mme Lacassus étendue dans son alcôve. L'individu qui avait enroulé autour de son assailli, fut frappé d'un syncope qui a duré plus de quarante-huit heures.

LA TEINTURE & LES APPRETS

dans la fabrication des tissus de Roubaix

Cette industrie, écrit le correspondant de l'Industrie textile à qui nous avons emprunté déjà une étude sur les tissus de Roubaix, s'exerce à Roubaix, au commencement de l'année 1880, dans quarante-huit établissements se décomposant comme suit :

Teinturiers, écheviers, imprimeurs sur fil et tissus, 35 ; apprêteurs, 13 ; total 48.

Les matières reçoivent chez nous la teinture aux différents degrés de leur fabrication ; c'est ainsi qu'on teint les peignés avant filature, les filés avant tissage et les tissus avant apprêt.

RAVACHOL

Paris, 3 mai. — Au parquet, on assure que le transfert de Ravachol à Montbrison n'aura lieu que dans plusieurs jours. Le parquet a reçu une commission royale de Montbrison à l'effet d'inspecter divers locaux existant à Paris et pouvant donner des renseignements sur le crime de Chambéry.

La fabrication et la vente de matières explosives

Paris, 3 mai. — Le ministre de la justice vient d'adresser aux procureurs généraux une circulaire les invitant à veiller à la stricte application des dispositions relatives à la fabrication, à la vente et à la détention des matières explosives.

Les anarchistes arrêtés en France

Paris, 3 mai. — A la suite d'une conférence entre le ministre de la justice et le ministre de l'intérieur, M. Quesnay de Beaurepaire, l'avocat-général Sarraol, le préfet de police et le directeur de la sûreté générale, il a été officiellement décidé que tous les anarchistes arrêtés, notamment le 22 avril, seraient l'objet de poursuites.

Un ancien capitaine anarchiste

Poit, 3 mai. — Une perpétration a été faite ce matin chez M. D., capitaine en retraite des zouaves de la garde impériale, bien connu pour ses idées socialistes et anarchistes.

M. D., pendant que le journal de sa vie, rédigé par ses enfants, les dernières lettres qu'il a reçues de Kropotkin et de M. Elisée Reclus, ainsi que le numéro de la Revue du 1er mai.

Un pétard dans une église

Châtelleraul, 3 mai. — A Lenclouie, pendant la confirmation, un pétard lancé dans la foule, cause une effroyable panique.

Bruxelles, 3 mai. — Des ouvriers ont menacé de faire sauter à la dynamite la maison de M. Lévy Jacob, à Molenbeek-Saint-Jean, faubourg de Bruxelles. La fabrique devait sauter jeudi, entre neuf heures et dix heures.

Paris, 3 mai. — Des permis domiciliaires ont été obtenus chez les membres du cercle anarchiste, mais on n'a pu entrer dans la maison de M. Lévy Jacob, car les portes ont été fermées à double tour.

Liège, 3 mai. — La gendarmerie de Sprement a arrêté le nommé Malfait, anarchiste, sujet français, dont le gouvernement français a demandé l'extradition.

Liège, 3 mai. — Deux autres anarchistes, les noms Beaudouin et Lefèvre, ont été arrêtés ce soir.

Bruxelles, 3 mai. — Une lettre adressée au commissaire central de police lui annonce que, par une explosion à Couron, le nommé M. Lévy Jacob sera dynamité.

EN ITALIE

Ravenna, 3 mai. — De nouvelles explosions se sont produites hier dans la Romagna. A Ascoti, une bombe a éclaté dans un café. A Ferris, on a découvert, à la porte d'un club, deux bombes dont les mèches brûlaient encore.

VOL DE POUDRE ET DE DYNAMITE

London, 3 mai. — Des informations transmises de Berlin au sujet de la magasinerie de M. Lévy Jacob, ont été confirmées par le rapport de la police.

UNE NOUVELLE AFFAIRE DALLARD A PARIS

Mme Marie Lacassus est une vieille dame âgée de soixante-cinq ans, qui habite à Paris, rue de Valenciennes, au cinquième étage, me Caumartin, 26 bis. A Paris, une femme de ménage vient de temps à autre chez elle, le matin, pour nettoyer, et elle quitte l'appartement vers dix heures.

Samedi matin, la femme de ménage de Mme Lacassus venait de partir quand on frappa au comp d'entrée à la porte. La vieille dame, croyant que sa domestique avait oublié quelque objet, vint pour lui ouvrir. Elle se trouva en présence d'un individu, âgé de quarante ans, qui lui demanda un morceau de pain.

Celui-ci lui réclama alors très insolentement de l'argent. Mme Lacassus refusa. L'homme se plaça sur elle, la terrassa, puis il essaya de l'étrangler. La victime râla. L'individu la prit morte, et s'éleva rapidement après avoir enroulé autour de sa chaîne enroulé deux sacs d'argent.

Ce n'est que lundi soir que le concierge, 34, Laffont, étonné de ne pas avoir vu sa locataire depuis trois jours, alla requérir des agents de service au coin du boulevard.

On força la porte et on trouva Mme Lacassus étendue dans son alcôve. L'individu qui avait enroulé autour de son assailli, fut frappé d'un syncope qui a duré plus de quarante-huit heures.

LA TEINTURE & LES APPRETS

dans la fabrication des tissus de Roubaix

Cette industrie, écrit le correspondant de l'Industrie textile à qui nous avons emprunté déjà une étude sur les tissus de Roubaix, s'exerce à Roubaix, au commencement de l'année 1880, dans quarante-huit établissements se décomposant comme suit :

Teinturiers, écheviers, imprimeurs sur fil et tissus, 35 ; apprêteurs, 13 ; total 48.

Les matières reçoivent chez nous la teinture aux différents degrés de leur fabrication ; c'est ainsi qu'on teint les peignés avant filature, les filés avant tissage et les tissus avant apprêt.

Table with 4 columns: Cours précédents, Valeurs, Cours, Cours de clôture. Rows include various commodities like flour, oil, and sugar.

Table with 4 columns: Valeurs, Cours précédents, Cours, Cours de clôture. Rows include various commodities like flour, oil, and sugar.

Table with 4 columns: Valeurs, Cours précédents, Cours, Cours de clôture. Rows include various commodities like flour, oil, and sugar.

Table with 4 columns: Valeurs, Cours précédents, Cours, Cours de clôture. Rows include various commodities like flour, oil, and sugar.

Table with 4 columns: Valeurs, Cours précédents, Cours, Cours de clôture. Rows include various commodities like flour, oil, and sugar.

Table with 4 columns: Valeurs, Cours précédents, Cours, Cours de clôture. Rows include various commodities like flour, oil, and sugar.</